

Titre	Prêt vert bruxellois, un prêt pour améliorer l'efficacité énergétique
Localisation	Belgique, Bruxelles
Contexte local	Depuis 2004, Bruxelles a mis en place une politique énergétique afin de réduire la consommation de ses habitants, ce qui passe notamment par des campagnes de sensibilisation et des actions concrètes pour rendre les bâtiments et logements moins énergivores.
Secteur	Prêt énergétique
Année de lancement/de fin	2008 - ...
Origine du projet	Lancé en 2008 en premier lieu sous l'appellation « prêt vert social », le prêt vert bruxellois a été initié par le Ministère bruxellois de l'énergie et de l'environnement afin de permettre aux citoyens de faire plus facilement des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement (qu'ils soient propriétaires ou locataires). Pour ce faire, la Région de Bruxelles-Capitale a collaboré avec la coopérative de crédit alternatif CREDAL afin d'offrir des prêts à taux zéro. Du côté de CREDAL, ce prêt s'inscrit également dans la lignée du crédit social à la consommation (soutenu également par la Région bruxelloise) permettant depuis 2005 de donner accès à des personnes à revenu modeste à un financement pour réaliser un projet de vie ou améliorer leur quotidien.
Description	Le Prêt Vert Bruxellois est un prêt énergie à taux zéro qui permet aux Bruxellois qui disposent de revenus « modestes » (ce qui correspond à une large part de la population de la Capitale, d'où le changement de nom de ce prêt depuis 2012) d'accéder à un financement à 0% d'intérêts pour réaliser des travaux en vue d'améliorer l'efficacité énergétique de leur habitation, en matière d'isolation, de ventilation ou de chauffage, pour des montants allant de 500 à 20.000 euros à rembourser en 18 à 84 mois.
Chiffres clés	En 2011 : <ul style="list-style-type: none"> • CREDAL a rencontré 191 personnes intéressées par ce crédit, 94 projets de prêts verts ont abouti pour un montant moyen de 10.250 euros (96 en 2009 et 73 en 2010) • Les personnes rencontrées par CREDAL avaient en moyenne 46 ans et 89% d'entre elles étaient propriétaires du bien en question ; en 2009, 46% des personnes concernées étaient des allocataires sociaux
Résultats	Si la demande de prêt n'a pas été très importante la première année, faute de publicité, depuis 2009, ce sont près d'une centaine de prêts verts qui sont accordés chaque année par Bruxelles Environnement (à travers CREDAL) aux ménages bruxellois. Cependant, la Région de Bruxelles-Capitale voudrait voir ces chiffres, encore assez faibles, être au moins quintuplés dans les prochaines années, sachant qu'environ 85% de la population de la Capitale a potentiellement accès à ce type de prêt.
Articulation ESS et DD	<ul style="list-style-type: none"> • Incitant à l'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations • Accès à des prêts pour ménages à revenus modestes auprès d'une coopérative de crédit alternatif
Nature du partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du projet par la Région de Bruxelles-Capitale (Bruxelles Environnement), qui fait office d'intermédiaire de crédit ; le financement de la Région permet de couvrir les coûts de l'emprunt mais également le temps d'accompagnement par CREDAL • Et délégation de la charge de la gestion des prêts à la coopérative CREDAL, prêteur, et spécialisée dans le micro-crédit aux particuliers : en contact avec les candidats à ce prêt, CREDAL permet de bien encadrer leurs projets et de faire en sorte qu'ils soient

	<p>soutenables sur le plan financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux effectués dans ce cadre peuvent parfois également être couverts par des « primes énergie »⁵ permettant également de couvrir en partie l'investissement des particuliers (jusqu'à 50%)
<p>Sources et informations complémentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • BRUXELLES ENVIRONNEMENT, « Les prêts verts bruxellois », http://www.credal.be/sites/all/files/documents/mcperso/depliant_pvb_fr.pdf • BRUXELLES VILLE DURABLE, « Prêt vert bruxellois – Un prêt à 0% (TAEG) pour que tout le monde puisse isoler », 06/11/2012, http://www.villedurable.be/content/news-brussels-pret-vert-bruxellois-un-pret-0-taeg-pour-que-tout-le-monde-puisse-isoler • COLLARD, M.-C., COEN, J.-M., <i>Alliances emploi-environnement et éco-construction – Une chance à saisir pour l'économie sociale !</i>, Analyse, SAW-B, Mai 2010. http://www.saw-b.be/EP/2010/A1007_AEE_eco-construction.pdf • CREDAL, <i>Conférence de presse sur le lancement du prêt vert social</i>, 21/05/2008. http://evelyne.huytebroeck.be/IMG/pdf_Credal_FR.pdf • CREDAL, « J'ai besoin d'un prêt vert bruxellois », http://www.credal.be/pretvertbruxellois • CREDAL, BELFIUS FONDATION, <i>Communiqué de presse – Le microcrédit à Bruxelles et en Wallonie : demandes toujours plus nombreuses, plus de 700 crédits octroyés pour un montant total de 3.745.630 euros en 2011</i>, 04/07/2012. https://www.belfius.be/NoCMS/doccenter/Communique_de_presse_20120704_fr.pdf • DEXIA FONDATION, <i>Communiqué de presse – La microfinance : un outil important de réinsertion sociale en Belgique depuis 10 ans</i>, 6/07/2010. https://www.belfius.be/NR/rdonlyres/AF4D528B-2DC6-40C7-B7C4-35878896AB27/0/pers20100706fr.pdf • LEPRINCE, P., « Le prêt vert voit plus grand », in <i>Le Soir.be</i>, 07/11/2012, http://www.lesoir.be/114873/article/actualite/regions/bruxelles/2012-11-07/pr%C3%AAt-vert-voit-plus-grand <p><u>Contact :</u> Antoine Silverberg Chargé de projet Prêt Vert Bruxellois Credal antoine.silverberg@credal.be 0032 10/45 25 33</p>

⁵ Voir <http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Particuliers/informer.aspx?id=12103&langtype=2060>